Pouvoir d'emprunt supplémentaire

Tout au long de 1981 et 1982, nous avons vu sur notre petit écran voler les oies du Canada. On voulait nous faire comprendre quel merveilleux pays était le nôtre. Nous avons eu les publicités dans lesquelles on nous affirmait que notre objectif d'autarcie énergétique était en bonne voie de réalisation. Nous avons eu les panneaux publicitaires annonçant que les Canadiens étaient au travail. Mais où donc travaillent-ils? Devant les bureaux de l'assurance-chômage, voilà. Aujourd'hui, nous avons droit à la publicité, cette forme de propagande absolue et incroyable qui permet au gouvernement de se servir de nos deniers pour nous envoyer une boîte longue comme cela, remplie de brochures, d'affiches et de slogans électoraux autocollants où il est question du programme des 6 et 5 p. 100 et du Canada au travail.

M. Fisher: C'est moi qui vous ai envoyé cette documentation, Don.

M. Blenkarn: Monsieur l'Orateur, cet envoi porte la signature du député de Mississauga-Nord (M. Fisher).

M. Fisher: J'en suis fier.

M. Blenkarn: Le député de Mississauga-Nord s'enorgueillit de l'énorme gaspillage de l'argent des contribuables . . .

M. Fisher: Je suis fier du programme.

M. Blenkarn: . . . pour de la propagande pure et simple.

Une voix: Quelle honte!

M. Blenkarn: Il devrait avoir honte. Ou'il consulte le rapport de l'an dernier du vérificateur général où il est mentionné que le gouvernement a dilapidé 50 millions en frais supplémentaires de photocopies.

M. Fisher: J'aime le programme, Don, pas vous?

M. Blenkarn: Les frais supplémentaires de photocopies lui

plaisent; voilà le genre de dépenses qu'il approuve.

Nous en arrivons, monsieur l'Orateur, au bill dans lequel le gouvernement demandait à la Chambre le pouvoir d'emprunter quinze milliards. Nous lui avons dit qu'il ne pouvait pas prouver qu'il avait besoin de quinze milliards, qu'il devait se contenter de onze milliards, somme que nous l'autoriserions à emprunter, après un débat limité, mais qu'il n'aurait pas davantage. S'il veut les quatre autres milliards, qu'il revienne en faire la demande à la Chambre. Les voici ici ce soir, 15 ou 16 semaines après l'adoption de ce bill . . .

M. Deans: Vous leur aviez promis.

M. Blenkarn: Et voilà soudain que le gouvernement a besoin de plus d'argent pour satisfaire un appétit qui semble insatiable, car un coup d'œil aux chiffres presque incroyablement inexacts contenus dans le prétendu exposé financier présenté hier par le ministre des Finances (M. Lalonde) nous apprend que ces 4 milliards ne suffiront pas et que le gouvernement proposera à nouveau un autre bill de subsides, qui ne sera d'ailleurs pas le dernier.

Quand donc, Votre Honneur, cette majorité écrasante de moutons qui ne veulent tenir absolument aucun compte des réalités économiques va-t-elle finir par dire à ses chefs que la coupe est pleine. Votre Honneur, les députés du Nouveau parti démocratique avaient l'habitude de dire, et je le leur ai entendu dire bien des fois, que les emprunts servant à financer le déficit étaient stimulateurs. Je ne vois pas ce qu'il y a de stimulateur à endetter le pays. Personne ne trouve stimulant d'avoir une forte dette sur le dos. Le pays ploie sous une dette énorme. Si vous avez été dans les affaires, Votre Honneur, vous savez qu'on peut emprunter de l'argent pour acheter une machine ou une usine ou quelque chose de cette nature, et qu'on acquiert cet actif en fonction de ce qu'il rapportera. Lorsque vous achetez une machine, vous voulez probablement en amortir le prix en deux ou trois ans. Vous calculez qu'elle doit vous rapporter suffisamment pour que vous rentriez dans vos frais, de sorte que vous pouvez vous permettre d'emprunter pour l'acheter. Que rapportera cet emprunt-ci? Quelle infrastructure construira-t-on avec cet argent? La réponse est simple, monsieur l'Orateur: rien du tout. On ne s'en servira que pour les frais d'exploitation.

On ne fait aucun effort pour réduire les frais d'administration, pour sabrer dans la foule de programmes existants, qui relèvent selon moi de la siglomanie. Les documents budgétaires en mentionnent deux ou trois. Nous avons les programmes PDCC, PACLE, PED, pour ce que cela veut dire, et nous avons, bien entendu, le merveilleux programme fourre-tout, et un quelconque programme de réadaptation dont j'ai oublié le sigle. Il faut presque être devin pour imaginer ce qu'ils nous sortiront encore comme programmes et comme sigles.

Chacun de ces programmes nécessite une armée de gestionnaires et toute une série de formulaires, à remplir habituellement en quatre ou cinq exemplaires. Formulaires qui sont remplis, remis, vérifiés et contre-vérifiés pour déboucher sur l'émission d'un chèque, si toutefois on a la chance de connaître la bonne personne.

Monsieur, il faut mettre un terme à ce charivari. Avant que ce bill ne passe, il faut que le Parlement l'examine de nouveau pour voir où vont les deniers publics. Il ne fait pas de doute que si on a réussi à trouver 1.1 milliard de dollars pour d'autres programmes de création d'emplois, il devrait sûrement y avoir un moyen d'en récupérer 2, 3 ou 5 milliards de dollars supplémentaires à même d'autres dépenses administratives.

Monsieur l'Orateur, une remarque en passant. Les comptes nationaux qui ont été déposés dans les documents du budget indiquent que les dépenses publiques au titre des biens et des services pour l'exercice 1981-1982 devaient être de l'ordre de 16.898 milliards mais elles ont atteint 19 milliards ce qui représente une augmentation de 18 ou 19 p. 100. Monsieur l'Orateur, voilà pour un seul exercice financier. Nous sommes loin de la règle des six et cinq du gouvernement. Les dépenses au titre des biens et des services ont augmenté de 19 p. 100. Où allons-nous? Je reconnais, monsieur l'Orateur, qu'on ne dit pas dans le budget que le président du Conseil du Trésor (M. Gray) a été avisé de procéder à des compressions et d'en faire rapport à la Chambre. Je rappelle aux députés d'en face qu'il est de leur devoir, à titre de députés du gouvernement, d'insister pour que le président du Conseil du Trésor fasse un tel rapport et que le rapport en question soit envoyé à un comité spécial permanent ou à un comité spécial de la Chambre, quel qu'il soit. Puis, en tant que députés, nous pourrions examiner ce rapport et les autres documents disponibles, par exemple les prévisions de dépenses du gouvernement, afin de décider quels articles de dépense sont essentiels, lesquels sont peut-être moins importants et, enfin, ceux qui constituent des dépenses vraiment non essentielles.